

Justice pour Akim, pour un CNRS plus grand!

Rassemblement le 4 Juillet à l'occasion de la plénière du comité national, pour en finir avec l'arbitraire, le sous-emploi et les discriminations au CNRS

Le 7 juin dernier, le jury d'admission de l'InSHS (l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS) a, pour la troisième année consécutive, déclassé Akim Oualhaci au concours de recrutement des chargé·e·s de recherche. Comme les 2 années précédentes, aucune explication n'est fournie pour justifier une décision qui remet en cause le travail d'évaluation d'une commission de spécialistes. L'acharnement de la Direction de l'InSHS contre ce candidat est, à notre connaissance, sans précédent dans l'histoire du CNRS. **Il est d'une violence inqualifiable, contre laquelle nous ne pouvons rester silencieux !**

Ce cas emblématique, comme celui de Matthieu Grossetête les années précédentes dans cette même section 36, mais aussi les déclassements depuis trois ans en sections 35, 37, 39, 53, sont le symptôme de l'autoritarisme de la direction et du mépris pour le travail des jurys d'admissibilité. Ces pratiques arbitraires et brutales, qui touchent également d'autres instituts du CNRS (notamment à l'INC, en section 14) ainsi que le recours accru aux pratiques de coloriage/fléchage, mettent en péril le principe d'évaluation scientifique par les pairs et d'un recrutement sur l'originalité d'un programme de recherche.

Ces nouvelles pratiques managériales entendent fonder le recrutement sur des indicateurs bibliométriques et la capacité supposée à lever des fonds (ANR, ERC, *etc.*). Appliquées aveuglément, elles produisent une discrimination de fait (sur l'âge, sur l'origine sociale et ethnique, *etc.*) et standardisent les profils des chercheurs et chercheuses de demain en sélectionnant les parcours linéaires dits « d'excellence ». Dans les sciences sociales - où le chercheur/la chercheuse est en interaction avec son objet de recherche -, diversifier les profils de recrutement, c'est aussi se donner le moyen d'enrichir les savoirs produits sur la société d'aujourd'hui et de demain.

Voilà donc le vrai visage de la « politique d'excellence » vantée par Antoine Petit, le PDG du CNRS : une attaque frontale et conjointe contre l'autonomie des disciplines et contre l'évaluation scientifique des dossiers des candidat.e.s. La promotion d'une prétendue « excellence » cache en réalité une diminution drastique du nombre de postes mis au concours et une précarisation de l'enseignement supérieur et la recherche (250 depuis l'arrivée d'Antoine Petit au lieu de 300 les années précédentes). Depuis 2005, les effectifs d'ITA et de chercheur.e.s du CNRS ont diminué de 1581 postes !

Nous appelons l'ensemble des personnels du CNRS et de l'enseignement supérieur, statutaires et non statutaires, à un **rassemblement le 4 juillet à 8h15, devant l'université Paris Descartes** (45 rue des Saints Pères à Paris 6ème), à l'occasion de la **session extraordinaire des instances du Comité national de la recherche scientifique (CoNRS)** consacrée à l'emploi et à la future loi pour la programmation pour la recherche au CNRS qui sera ouverte par Antoine Petit. Nous exigerons ensemble que justice soit faite en accordant un poste à Akim Oualhaci, et plus largement à l'ensemble des victimes des ingérences répétées de la direction dans les classements des concours depuis 3 ans. Nous demanderons l'abandon de ces politiques managériales, et nous soutiendrons les membres du CoNRS dans leur demande d'un budget et d'emplois statutaires à la hauteur des besoins de l'ESR.

RDV le 4 juillet à 8h15 au 45 rue des Saints Pères !

Nous invitons à signer et faire circuler largement la pétition issue de la lettre ouverte des DU de la section 36 sur la question des déclassements :

<https://mensuel.framapad.org/p/lettre-declassement-cnrs>

Pour suivre les informations sur la mobilisation "CNRS++ Make CNRS great again"

<https://www.facebook.com/CNRSplusplus/>

<https://twitter.com/CNRSplusplus>